



Langevinette



Novembre 2020



Date de tombée pour la
parution du mois de
décembre 2020 :
10 décembre 2020 à 16 h





LE MOT DU MAIRE

Lors de sa séance du 1^{er} octobre dernier, le conseil municipal a accepté la proposition du Fonds d'Investissement de Sainte-Justine (F.I.J.) pour la production de 2 capsules vidéo visant à promouvoir les nouveaux projets réalisés à Sainte-Justine au cours de la dernière année.

La première capsule vidéo qui a été publiée vendredi dernier sur la page Facebook et le site internet de la Municipalité vise essentiellement à promouvoir ces nouveaux projets soient les travaux d'embellissement de la rue Principale, les travaux de réfection de l'ancien restaurant les 2 frères, les travaux de réfection du Centre civique ainsi que le projet de construction de la surface de Dek-hockey au Centre sportif.

La deuxième capsule vidéo vous montrera les travaux de réfection de l'ancien restaurant les 2 frères en nouveaux bureaux locatifs. Elle sera publiée à compter du 27 novembre prochain.

Il est bien certain que ces capsules présentent les projets les plus imposants que nous avons réalisés au cours de la dernière année. Cependant, j'aimerais souligner également les travaux effectués par nos employés qui entrent plus dans leurs tâches quotidiennes mais qui ont un impact majeur pour votre quotidien.

On n'a qu'à penser ici au projet de pavage de l'avenue Lapointe et de la rue principale à l'entrée « est » du village, à la réfection de la conduite d'égouts sanitaires sur la route 204 face au garage Ford Appalaches, à l'inspection et à la réparation de plus de 34 bornes-fontaines, à la réparation d'une conduite d'égout pluvial le long de la rue Rotobec, au creusage de fossés et au rechargement de gravier dans les rangs, à la voie d'accès pour se rendre au Centre civique à partir du stationnement de l'église, etc. Ces projets passent souvent sous la loupe mais sont essentiels.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que lors de la dernière séance, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt no 194-20 visant à autoriser l'acquisition d'une pépinière et à procéder à un emprunt de 230 000\$ pour en acquitter le coût.

Suite à une analyse rigoureuse de ce dossier au cours de la dernière année, le conseil a convenu à l'unanimité de procéder à l'acquisition d'une pépinière neuve plutôt qu'à investir d'importants déboursés en réparation sur la pépinière, année 2004, que nous possédons présentement.

Je vous invite à consulter l'avis public que vous retrouvez à l'intérieur du présent Langevinette pour connaître les modalités visant l'approbation de ce règlement d'emprunt par les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la Municipalité.

Dans un tout autre ordre d'idées, j'aimerais vous informer que la séance du conseil au cours de laquelle le budget 2021 et le programme triennal d'immobilisations seront adoptés aura lieu le 10 décembre 2020 à 21h00.

A blue ink handwritten signature, appearing to read 'Christian Chabot', written in a cursive style.

Christian Chabot, maire



Conseil en bref

- Comptes fournisseurs : 356 636,41 \$
- Le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires 2021 de la Régie des incendies du secteur est des Etchemins.
- Le conseil désire informer la MRC des Etchemins que la Municipalité de Sainte-Justine se retire du volet « prévention » de l'Entente intermunicipale relative à la mise en œuvre du schéma de couvertures de risques de la MRC des Etchemins et ce, à compter du 1^{er} janvier 2021.
- Adoption du règlement d'emprunt no 194-20 visant à autoriser l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse et à procéder à un emprunt de 230 000\$ pour en acquitter le coût.
- Le conseil accepte de vendre à Transport Guy Bisson et fils inc une partie du lot 6 375 188 située dans le Parc industriel.
- Le conseil autorise la présentation d'un projet visant à procéder à l'agrandissement du parc industriel de Sainte-Justine dans le cadre du Plan de relance économique de la MRC des Etchemins.
- Le Conseil prend connaissance du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019 tel qu'approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 5 novembre 2020.
- Le conseil est disposé à effectuer l'entretien hivernal du rang 7 est pour les producteurs forestiers. Cependant, ces producteurs ne pourront effectuer le transport du bois en période de dégel. Une facture de réparation pourrait être même être transmise à ceux qui ne respectent pas cette condition.
- Dans le cadre du concours de décorations extérieures des fêtes organisé par l'œuvre des loisirs de Sainte-Justine, la municipalité accepte de verser la somme de 150 \$ pour l'achat de bons d'achats échangeables dans les commerces de Sainte-Justine.
- En vertu du programme d'aide financière versée aux municipalités de Québec dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, le conseil municipal accepte de verser à l'Oeuvre des loisirs la somme de 15 000\$ afin de compenser leurs pertes de revenus affectées par cette pandémie ainsi que leurs dépenses supplémentaires relatives au camp de jour et aux mesures sanitaires.
- L'adoption du budget 2021 de la Municipalité aura lieu le 10 décembre 2020 à 21 heures.
- Le conseil accepte de verser la somme de 1 032,96\$ à la Maison des jeunes l'Olivier des Etchemins à titre de contribution financière pour l'années 2020-2021.
- Le conseil est informé des dispositions pénales en vertu desquelles la Sûreté du Québec peut intervenir relativement à l'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.
- Le conseil accepte de verser la somme de 250 \$ à la Bibliothèque Roch Carrier afin de souligner le travail des bénévoles qui veillent aux opérations courantes de cette bibliothèque municipale.
- Le conseil municipal appui la Fédération québécoise des Municipalités dans ses démarches visant à demander au gouvernement de retirer l'article 81 du projet de loi 67.
- Le conseil accepte de verser la somme de 200\$ à l'organisme Nouvel Essor pour les services offerts à notre Municipalité.
- La documentation relative au Programme des distinctions honorifiques relative à la remise de la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés est remise aux membres du conseil. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 1^{er} février 2021.
- Le conseil verse la somme de 275\$ à l'Essentiel des Etchemins dans le cadre de la cueillette de la solidarité 2020.

Avis public adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la Municipalité de Sainte-Justine

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 5 novembre 2020, le conseil municipal de Sainte-Justine a adopté le Règlement numéro 194-20 visant à autoriser l'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse et à procéder à un emprunt de 230 000\$ pour en acquitter le coût.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire. Une demande doit se faire par écrit et contenir les renseignements suivants : le numéro ou le titre du règlement faisant l'objet de la demande ainsi que les nom, adresse et qualité de la personne habile à voter, appuyés de sa signature.

Cette demande doit être accompagnée d'une copie de l'une des pièces d'identité suivantes : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant de son droit d'y être inscrite.

3. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 2 décembre 2020 à 16h00, à la Mairie de Sainte-Justine située au 167, route 204, Sainte-Justine, G0R 1Y0 ou à l'adresse de courriel suivante : direction@stejustine.net.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 194-20 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 150. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 194-20 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié à 16h00 le 2 décembre 2020, au 167, route 204, Sainte-Justine, G0R 1Y0 ou sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.stejustine.net.
6. Le règlement peut être consulté à la Mairie située au 167, route 204 à Sainte-Justine ou sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.stejustine.net.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 5 novembre 2020, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande de scrutin en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.
10. Personne morale :
 - ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 5 novembre 2020 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Afin de compléter une demande visée par le présent avis, des informations additionnelles peuvent être obtenues à la Mairie au 418-383-5397.

DONNÉ à Sainte-Justine ce 16^e jour de novembre deux mille vingt (2020).

Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier



La biblio vous informe.....

Même en zone rouge, la bibliothèque reste OUVERTE .

Par contre il y a certains changements qui s'imposent.

Voici la nouvelle marche à suivre:

- J'entre à la Biblio avec mon masque.
- Je me désinfecte les mains.
- Je dépose mes livres dans le bac des retours.
- Je ne peux pas me rendre dans les rayons.
- Je fais part à la préposée du ou des titres de livres qui m'intéressent.
- Je demande des suggestions de lecture à la préposée si je suis indécise.
- Quand mon choix est fait, mes livres sont traités par la préposée et me sont remis.

Je peux aussi passer ma commande par téléphone au préalable en laissant mon message sur répondeur.

Pourquoi la bibliothèque n'est ouverte que les lundis et jeudis ?

Plusieurs usagers nous posent cette question. Nous n'avons pas le choix de procéder ainsi. Les livres qui entrent le lundi doivent rester dans le bac pour une période de trois jours, de même que ceux qui entrent le jeudi.

Nouveautés du mois: Série Lara, tome 1: La route des soupçons (Marie B. Dupuy), Nos coeurs à l'horizon (Jojo Moyes), Enlèvement (Daniel Lessard)

Au plaisir de vous rencontrer

TOUS LES VENDREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES
Entre 16h00 et 19h00

LE CASSE-CROÛTE
DU STADE RESTE
OUVERT EN
FORMULE
TAKE-OUT



HOURRA!

Menu complet 
disponible pour
emporter
seulement

Notez que :

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur.

Une seule personne entre à l'intérieur pour recevoir la commande.

Il est obligatoire de suivre les indications pour le sens des déplacements.

Table de concertation des aînés des Etchemins

Dans le contexte actuel, les membres de la Table de concertation des aînées vous encouragent à rester positif et garder le sourire!

- Je prends soin de moi, un jour à la fois, avec de saines habitudes de vie ;
- Les services des organismes communautaires sont disponibles même en zone orange ou rouge, alors j'en profite! <https://tcaetchemins.wixsite.com/website>;
- Non, je ne vais pas toujours bien. Je communique avec un parent, une amie ou le service d'appel de courtoisie (581-372-0323) pour partager ce que je vis, diminuer mes craintes.
- Je contribue au mieux-être de ma communauté en respectant les mesures sanitaires, c'est une question de solidarité.



Focus Emploi (anciennement SAEMO)

212 H, 2e Avenue, Lac-Etchemin

418 625-3424 | www.focusemploi.net

Service des

Prenez note :

Badminton : lundi et jeudi (annulé)

Club de longueur : lundi (annulé)

Centre sportif Claude-Bédard : Patinage libre et location en cellule familiale : horaire hebdomadaire disponible sur Facebook et sur le site www.stejustine.net

Prenez note que les membres du Comité organisateur du Marché de Noël de Ste-Justine ont décidé de reporter l'événement à l'an prochain. La tenue de l'événement requiert des mois de préparatifs. Les mesures préventives à la Covid-19 et les restrictions ont freiné l'organisation pour 2020.

Sentier de raquettes au Centre sportif Claude-Bédard

Durée approximative de votre randonnée : 45 minutes

****Veuillez inscrire votre nom, la date de votre visite et l'heure de votre départ dans le registre.****



Service des

L'Oeuvre des loisirs de Sainte-Justine organise un

CONCOURS

POUR UN NOËL 2020 FÉRIQUE

Imagine Sainte-Justine tout en lumières

Pour participer, décorez l'extérieur de votre propriété, prenez-la en photo, puis acheminez votre photo avec votre nom, votre adresse et votre # de téléphone à

www.stejustine.net

ou directement sur la page Facebook des Loisirs à
@Loisirs Sainte-Justine

Toutes les photos reçues seront publiées sur notre page Facebook.
Parmi les photos reçues, un tirage sera effectué.

Début du concours : 23 novembre 2020

Date limite pour l'envoi de la photo : 17 décembre 2020

Tirage : 18 décembre 2020 à 10h00, à la mairie de Ste-Justine

Concours réservé aux résidents de Ste-Justine SEULEMENT

Aucun achat requis

18 ans et +

À GAGNER

Sept bons d'achat échangeables chez les commerçants
de Sainte-Justine.



1er tirage

**150\$ offert par la Chambre de
commerce Ste-Justine**

2e tirage

**150\$ offert par la Municipalité de
Ste-Justine**

3e tirage

**100\$ offert par le Club
Optimiste de Ste-
Justine**

4e et 6e tirage

**25\$ chacun, offert par
le Restaurant
L'Incognito**

5e et 7e tirage

**25 \$ chacun, offert
par Chaussures
Armelle**

MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES POUR LEUR GÉNÉREUSE CONTRIBUTION!



Demeurer chez soi en toute sécurité tout en ayant une personne disponible 24 heures sur 7 jours.

Télésurveillance-Santé-Chaudière-Appalaches est un organisme sans but lucratif qui offre des services de surveillance santé par des infirmières qualifiées.

Nous installons gratuitement à votre domicile un modem qui vous permettra d'être en contact avec une infirmière. L'utilisation est simple. Pour une mensualité à partir de 25\$ par mois, qui est déductible pour des fins fiscales, vous aurez, vous et vos proches, une tranquillité d'esprit.



Si vous voulez plus d'information, vous pouvez nous rejoindre au 418-625-3301 ou vous rendre au www.tsscs.ca.

Quelques statistiques :

- Réponse à l'intérieur de 30 secondes.
- Les infirmières ont répondu à 46 342 appels la dernière année.
- Au 31 mars 2020, 2008 abonnés à nos services.

PROJET TREMPLIN

Viens te joindre à nous!

Tu as entre 15 et 30 ans?

Tu n'es pas en emploi ni aux études?

Projet rémunéré de 30 heures/semaine offert au CJE les Etchemins!

Dès maintenant!

Pour inscription ou information :

Audrey-Ann Chouinard
418 625-2533, poste 227
intervenant@cjeetchemins.ca



Financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse

Canada

Avec la participation financière de :

Québec

VOUS AVEZ BESOIN DE TRANSPORT ?



Transport Autonomie Beauce-Etchemins offre un service de transport **adapté** et **collectif**.

*** Transport adapté ***

- ✓ Transport adapté pour les personnes à mobilité réduite physique ou intellectuelle.
- ✓ Un service de transport porte-à-porte à coût modique, vous permettant de vous déplacer de façon librement pour répondre à vos besoins quotidiens.
- ✓ Nous utilisons des véhicules taxis, taxi adapté et minibus adapté.
- ✓ Nous desservons les municipalités des MRC de Beauce-Sartigan, des Etchemins et le CISSS-CA de Beauceville (hôpital) pour **rendez-vous médicaux seulement**.

*** Transport collectif ***



- ✓ Transport collectif s'adressant à toute la population des municipalités de la MRC des Etchemins (personne autonome).
- ✓ Service de transport offert pour certains besoins particuliers (soins de santé, services sociaux, étude postsecondaire et insertion à l'emploi) **horaire selon vos besoins**.
- ✓ Destinations possibles : les 13 municipalités des Etchemins, Saint-Georges, Lévis, Québec, Montmagny et le CISSS-CA de Beauceville (hôpital).
- ✓ Nous utilisons des véhicules taxis.

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement (pour les deux services).

L'horaire du **centre d'appel** est du lundi au vendredi de **8 h à 12 h / 13 h à 16 h**



Pour plus d'information

Transport adapté : 418-227-4147

Transport collectif : 418-227-2626

Site Internet www.transportautonomie.com

ANNONCES



Peinture Tirage de joint Alain Roy

Intérieur/extérieur
Prix abordable

Sainte-Justine
(418)222-9061
NEC 2265928095



Resto-centre

2e étage de la COOP de Sainte-Justine

Commande pour emporter pour tous les repas
(incluant les déjeuners)

Tél : 418-383-3756

Lundi-mardi-mercredi de 7h30 à 14h

Jeudi-vendredi de 7h30 à 18h

3 choix de menus du jour + dessert maison à
chaque jour

Menu à la carte disponible

Au plaisir de vous servir !



Maison Catherine De Longpré

« Un geste d'une grande dignité »

LOTÉRIE 2020

au profit de la seule résidence reconnue en soins palliatifs pour la région Beauce-Etchemins

20 \$

No RACJ - 430752-1

45 tirages

4 décembre 2020

65 000 \$ à gagner

Billets disponibles :

En ligne au www.maisoncatherinedelongpre.qc.ca
À votre Caisse Desjardins
Auprès de vos représentants locaux (listés sur le site web)
À la Maison Catherine de Longpré (418 227-2150)

maisoncatherinedelongpre.qc.ca

>270874



Bureau municipal
167 route 204
Sainte-Justine, QC
G0R 1Y0
Téléphone : 418-383-5397
Télécopieur : 418-383-5398

RECEPTION@STEJUSTINE.NET



Heures d'ouverture
Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h30
13h00 à 16h30
Vendredi
9h00 à 13h00

Site internet : WWW.STEJUSTINE.NET